

Collection  
MENTION

# Psycho

---

*Psychopathologie*

CATHERINE BUNGENER

## **Annexe 1**

## LES CLASSIFICATIONS DES TROUBLES MENTAUX

De tout temps les auteurs ont proposé des classifications des troubles mentaux. Aujourd'hui, les classifications internationales ont pour but d'homogénéiser les diagnostics psychopathologiques et de permettre un langage commun entre les différents intervenants de la santé mentale. Ces classifications sont athéoriques, purement descriptives et ne proposent pas d'explication étiologique. Elles ne doivent pas se substituer aux autres méthodes et rester un outil parmi d'autres. L'entretien clinique est l'outil essentiel de la psychopathologie. Il permet de comprendre la spécificité de chaque individu, son histoire et celle de ses troubles.

Les deux classifications les plus utilisées sont :

1. Le *Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders* (Manuel statistique et diagnostique des troubles mentaux, 4<sup>e</sup> version révisée, DSM-IV-TR ; APA, 2000, 2003). Les objectifs sont de produire, pour chaque trouble répertorié, une liste de symptômes observables.
2. La *Classification internationale des Maladies* (CIM-10), élaborée par l'Organisation mondiale de la Santé (1992-1993) et dont une partie concerne les troubles psychiques.

### Le DSM-IV-TR

Le DSM (Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux) est élaboré par l'Association américaine de psychiatrie (APA). Actuellement nous disposons de la quatrième version, texte révisé, et la cinquième version est en préparation.

Ce manuel est essentiellement athéorique, descriptif et multiaxial, c'est-à-dire qu'il nécessite d'analyser pour chaque sujet cinq critères différents :

- Axe I : troubles cliniques au sein desquels sont identifiées 17 catégories de troubles mentaux (voir ci-dessous).
- Axe II : troubles de la personnalité ou recours habituel à des mécanismes de défense particuliers.
- Axe III : troubles ou affections physiques (maladie organique, hyperthyroïdie, etc.)
- Axe IV : problèmes psychosociaux et environnementaux (événements de vie négatifs, difficultés ou déficiences environnementales, stress familial ou interpersonnel, inadéquation du soutien social ou des ressources personnelles).

- Axe V : évaluation globale du fonctionnement par le clinicien, sur la période actuelle et sur l'année écoulée.

### **La liste des troubles de l'Axe I :**

- Troubles habituellement diagnostiqués pendant la première enfance, la deuxième enfance ou l'adolescence
- Delirium, démence, troubles amnésiques et autres troubles cognitifs
- Troubles mentaux dus à une affection médicale générale non classée ailleurs
- Troubles liés à une substance
- Schizophrénie et autres troubles psychotiques
- Troubles de l'humeur
- Troubles anxieux
- Troubles somatoformes
- Troubles factices
- Troubles dissociatifs
- Troubles sexuels et troubles de l'identité sexuelle
- Troubles des conduites alimentaires
- Troubles du sommeil
- Troubles du contrôle des impulsions non classées ailleurs
- Troubles de l'adaptation
- Troubles de la personnalité
- Autres situations qui peuvent faire l'objet d'un examen clinique

Extrait de : American Psychiatric Association, *DSM-IV-TR, Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux*, Masson, 2000-2003.